

Energie, climat

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

*Direction générale de l'énergie  
et du climat*

**Arrêté du 10 mars 2009 portant nomination  
du président de la commission des marchés d'Electricité de France**

NOR : DEVE0909870A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire et la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi,

Vu le décret n° 48-1442 du 18 septembre 1948 modifié instituant des commissions des marchés auprès des entreprises publiques dépendant du ministère de l'industrie ;

Vu l'arrêté du 18 janvier 1949 modifié fixant la liste des entreprises auprès desquelles sont instituées des commissions des marchés,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

M. Pannier (Dominique), conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé président de la commission des marchés d'Electricité de France, en remplacement de M. Renard (Charles), président de chambre honoraire à la Cour des comptes.

Article 2

Le directeur de l'énergie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à Paris, le 10 mars 2009.

*Le ministre de l'écologie, de l'énergie,  
du développement durable  
et de l'aménagement du territoire,  
Pour le ministre et par délégation :  
Le directeur de l'énergie,  
P.-M. ABADIE*

*Le ministre de l'économie, de l'industrie  
et de l'emploi,*

*Pour le ministre et par délégation :  
Le directeur général de la compétitivité,  
de l'industrie et des services,*

L. ROUSSEAU